

ORALITE® 5431

Construction Grade

ORALITE® 5431 Construction Grade a été spécialement développé pour la sécurité sur les chantiers et offre un marquage rétro réfléchissant fiable pour des marquages temporaires sur divers substrats, y compris des matériaux polyoléfiniques.

Propriétés réfléchissantes

Technologie de réflexion: Bille de verre, Classes de réflexion: RA1, Structure de l'adhésif réfléchissant: A

Domaines d'application

- Conteneurs et réceptacles à déchets
- Chantiers
- Industrie
- Circulation et transport

Couleurs

ORALITE® 5431 l'est disponible en deux couleurs suivantes: White / Red (F010), Yellow / Black (F020)

Épaisseur totale

- 0.09 mm (Valeur moyenne, sans papier de protection ni adhésif)

Matériau frontal

Film en PVC premium, Coulé, 0.09 mm

Matériau protecteur

Carton siliconé avec enduit de PE sur les deux faces, 145 g/m²

Adhésif

Solvant de polyacrylate, permanent (doté d'un tack agressif)

Caractéristiques techniques

DURABILITÉ

Durabilité	4 Année(s)	avec un traitement conforme, en cas d'altérations extérieures verticales, climat normal d'Europe centrale
------------	------------	---

ORALITE® 5431

Construction Grade

Garantie de stockage	2 Année(s)	dans l'emballage d'origine, à 20° C et 50 % d'humidité relative
Résistance aux températures	Température minimale -40 °C Température maximale 80 °C	collage sur aluminium

PROPRIÉTÉS ADHÉSIVES

Adhésivité de départ	15 N/25 mm	après 24h, sur acier inoxydable Valeur moyenne, FINAT n° 1
----------------------	------------	--

TRAITEMENT

Méthode d'impression recommandée	Impression à jet d'encre avec des encres à solvant coloré
Support approprié	Supports polyoléfiniques
Température de collage	Température minimale 10 °C

NOTE SUR LE PRODUIT

Le matériau est muni d'un filigrane d'identification. Le matériau est disponible avec l'impression requise pour les balises de chantier, aussi bien en variante de rouleaux que de découpes. L'impression sans faille à jet d'encre à base de solvant, l'excellent traitement sur les systèmes de traceurs de découpe et la bonne adaptabilité même sur des surfaces irrégulières sont garantis. En cas d'utilisation des films réfléchissants ORALITE® de la série 5431 CONSTRUCTION GRADE, il convient d'observer les dispositions nationales pertinentes.

ORALITE® 5431

Construction Grade

REMARQUES IMPORTANTES

Lors de l'utilisation de films de la série ORALITE®, il convient de respecter les spécifications nationales. ORAFOL recommande de vous procurer les dispositions à jour auprès de l'organisme compétent près de chez vous et de vous assurer que le produit y est conforme. Veuillez vous adresser directement à ORAFOL pour de plus amples renseignements. Les produits ORALITE® sont tous soumis à un contrôle qualité minutieux tout au long du processus de fabrication. Il est dès lors garanti que les produits sont livrés de qualité commerciale et exempts de défauts de fabrication. Les informations publiées sur les produits ORALITE® reposent sur des études de recherche que la société considère comme fiables. Pour autant, ces informations ne constituent pas des garanties. En raison des diverses possibilités d'usage des produits ORALITE® et du développement constant de nouvelles applications, l'acheteur doit être à même de juger avec soin de l'adéquation et de la prestation du produit pour chaque cas d'utilisation prévu et d'assumer tous les risques associés à cette utilisation. Toutes les spécifications sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La garantie est exclue pour les applications qui ne figurent pas dans la fiche de données techniques ou qui ne sont pas réalisées conformément aux directives de traitement d'ORAFOL. La durée de vie des panneaux dépend d'un certain nombre de facteurs, tels que le choix et la préparation du support, le respect des directives de traitement recommandées, la zone géographique, les conditions météorologiques ainsi que l'entretien du produit et du panneau fini. La responsabilité d'ORAFOL n'est pas engagée pour les défauts imputables au recours à un support non conforme ou une préparation non appropriée de la surface. Vous pouvez trouver des informations détaillées dans les documents de garantie édités sur www.orafol.com. ORALITE® est une marque déposée de la ORAFOL Europe GmbH.